

Itt 15 jours quelle sanctions et procedure

Par **franck36**, le **12/01/2019** à **18:36**

Suite a un harcelement de vosinage (sur personne handicapee a plus de 80 %) (moi) j ai deposee une plainte avec 15 jours d itt et lautre contre un autre memebre de la meme famille avec 6 jours ditt....le procureur va t il joindre les deux plaintes et les requalifier en "harcelement en reunion sur personne vulnérable ".l aide juridictionnelle suffira t elle a avoir une BON AVOCAT POUR CETTE AFFAIRE ?..la justice n en a t elle rien a foutre des problèmes de voisinage et au final , ces agresseurs n auront ils qu une peine minime , puisuq il s agit de violences psychologiques....la procedure traîne , quand dois je me porter partie civile ? je n ai pas encore d avocat....ces gens sont homophobe....cela fait trois circonstances aggravantes.....merci de vos reponses a tous et bonne et heureuse annee 2019

Par **Camille**, le **12/01/2019** à **19:30**

Bonjour,

Au vu de la teneur de votre message, pas d'autre solution que de vous rappeler l'article 6 de notre charte :

[citation]6) N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des administrateurs et modérateurs du site. Mais surtout [s] **elles ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel**[/s].

[/citation]

Même homophobe...

Par **franck36**, le **12/01/2019** à **19:44**

oui je le sais bienj ame avoir plusieurs angles d opinion l avis d étudiants m interesse

Par **Camille**, le **12/01/2019** à **21:26**

Bjr,

A condition qu'un étudiant ait le courage de délabryntiser votre message, d'où ma proposition de prendre d'abord les conseils d'un professionnel qui saura faire le tri.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 12/01/2019 à 23:29

Bonsoir.

Je rejoins Camille sur le fait que vous devriez prendre attache avec un professionnel.

Je souhaites aussi rappeler qu'étant sur un forum, il est d'usage de ne pas être grossier (la justice n'en a pas rien à "faire") elle est bien souvent, simplement débordée.

Par **Camille**, le 13/01/2019 à 01:22

Bonsoir,
"faire" ou "foutre" ?
[smile4]